## Forum: Trucs en vrac

**Topic: les derniers souffles de Hadopi**

**Subject: Re: les derniers souffles de Hadopi**

Publié par: tignothe

Contribution le : 22/05/2020 23:49:52

Bonjour,

Citation :
Wulifk

… supprimer les 2 films télécharger… et lui simplement montrer comment le plus légalement passer sous les radars d'Hadopi.

In fine il télécharge toujours des films, mais c'est complètement transparent aux yeux d'Hadopi …

— Les bras m'en tombent, … !

Il existerait des moyens légaux pour passer sous le radar d'Hadopi, et ceux-ci continueraient à pister les pauvres « pigeons » (je cite) qui eux ne sont t même pas au courant de ces moyens légaux et transparents !

M'étonne plus que Hadopi est devenu complètement inutile !

Au fait, c'est quoi ces trucs « légaux et transparents » ? Car si cela consiste toujours à récupérer des œuvres sans le consentement express des auteurs j'en suis toujours à chercher le côté légal de l'affaire à défaut de sa transparence.

— Pour finir sur le sujet, Hadopi n'est pas mort du tout ! Les dispositions ayant cours actuellement seront abrogées le 31 décembre 2020 ; en attendant les quelque pigeons pas très au courant des diverses combines continueront toujours à se faire remonter les bretelles, et cela laisse largement le temps à nos dirigeants le loisir de concocter une combine de contournement pour continuer à chasser ces pauvres pigeons qui décidément ne comprennent rien.

Car là où je ne suis pas d'accord avec Hadopi, ça ne devrait pas être le « titulaire » de la connexion internet qui devrait subir les conséquences de l'utilisation abusive de sa connexion. Hadopi n'ayant pas les moyens de mettre la main sur le téléchargeur compulsif c'est pour cela qu'il faut le supprimer. Ou alors qu'ils trouvent un autre moyen pour faire respecter ces droits d'auteurs.

Ce n'est pas gagné !